



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon
500 chemin de baigne-Pieds
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 04 23

Avignon, le 11 janvier 2021,

Synthèse des travaux Dossier d'accréditation diplôme conférant grade licence et Master de l'Ecole supérieure d'Art d'Avignon

*Éléments travaillés et formalisés au cours d'une mission de concertation confiée à Bernard Müller,
PEA anthropologie, ESAA du 15.10.2020 – 18.01.2021*

SOMMAIRE

- Rappel du contexte
- Chronologie du processus de concertation

I. « Collégialité » Activation des cadres organisationnels

II. « Performances, peinture/sculpture et dynamiques patrimoniales »

Un projet pédagogique conjuguant création et conservation-restauration

- 1) Retour du tronc commun
- 2) Transversalités
- 3) Plateformes
- 4) Remise en place d'un laboratoire de recherche/réactivation du DSRA
- 5) Le renforcement du pôle sciences de l'art et de la conservation-restauration
- 6) L'éducation artistique et culturelle : Les ateliers de pratique amateur appelés ateliers libres

III. Un pilotage maîtrisé : Les ressources de l'établissement

**Synthèse des principes structurants qui émergent de la présente mission de concertation
Perspectives (en guise de conclusion)**

ANNEXES

Rappel du contexte

La vocation de ce document est de répondre aux interrogations formulées par la DGCA dans son questionnaire en date du 28.05.2020 auquel le directeur a répondu le 15.06.2020 à partir d'une synthèse des propositions de la communauté enseignante et étudiante. Ce travail a été fait à l'occasion d'une mission d'accompagnement et de concertation initialement validée par le directeur.

Comme suite à l'envoi du courrier de la DGCA en date du 23.07.2020 concernant l'accréditation, lui-même faisant suite à l'audition du directeur par le CNESERAC, la DGCA demande à la Direction de transmettre au nom de l'ESAA « (pour la mi-janvier 2021) **les éléments de réponse relatifs à ces trois points en particulier** :

- **un projet pédagogique et scientifique illisible et peu concret,**
- **une gouvernance inadaptée au regard de l'attente de la communauté de l'école et de la formalisation des liens avec l'équipe pédagogique et les étudiants,**
- **un manque de visibilité sur la pérennité des financements des parties prenantes à l'EPCC ».**

Comme suite à cela, le 25 septembre 2020 devant les autorités de tutelle réunies, à la demande des enseignants, et avec l'accord du directeur, une mission d'accompagnement et de médiation pour le dossier d'accréditation a été confiée à Bernard Müller, professeur d'enseignement artistique en charge des cours d'anthropologie à l'ESAA. Cette mission a débuté le 15 octobre 2020 et se termine par la remise du présent document. Il est attendu de cette mission de médiation (dont le présent document est le résultat) qu'elle enclenche un processus de concertation (médiation) devant déboucher sur un ensemble de principes opératoires et durables permettant d'assurer un fonctionnement cohérent et harmonieux de l'ESAA afin de répondre de manière optimale à sa mission, et ainsi d'apporter une réponse concrète aux interrogations de la DGCA.

Il est important de préciser d'emblée que les éléments présentés ici sont à lire comme des compléments d'information au projet d'établissement actuel (ci-joint) dont la modification est du ressort du directeur.

Durant cette mission ont été réalisées 100 heures d'entretiens (téléphone, skype ou teams), 3 questionnaires (cf. annexes), 20 heures de réunions collectives. Plusieurs groupes de travail ont été constitués (voir notes verbatim ci-jointes, annexes). Les synthèses et notes de travail comptent 120 pages in extenso. L'ensemble de ce matériau n'est pas épuisé par le présent document, mais déclenche une dynamique dont les retombées sont concrètes c'est-à-dire opératoires dans une offre de formation cohérente à mettre en valeur dans une maquette pédagogique à suivre au premier semestre 2021.

Le lecteur de ce présent document est donc invité à le lire comme un reflet le plus fidèle possible de ces échanges, dont il reprend les éléments de langage. A des fins de clarté mais aussi d'opérationnalité, chacune des 3 parties se termine par une liste de principes à mettre en œuvre pour dynamiser le projet d'établissement.

Les 3 trois tableaux de principes sont résumés dans un tableau final. Il s'agit de recommandations qu'il revient à la direction de valider *in fine*.

Dès l'annonce du confinement, un questionnaire (voir annexes) a été diffusé afin de maintenir le contact et d'identifier les besoins spécifiques des étudiants de l'ESAA. Il a reçu 107 réponses sur les 125 étudiants que compte l'ESAA et il a permis d'orienter l'action de l'école et d'apporter le nécessaire à ceux qui étaient dans le besoin (ordinateurs, etc.). Cette prise en compte plus grande de la réalité étudiante se poursuit par un travail mené par un groupe d'étudiants de l'ESAA et dont il sera rendu compte dans le Conseil scientifique et pédagogique (CSP) et au Conseil d'administration (CA).

Le présent document devrait rendre compte de l'opérationnalité de l'ESAA et de sa capacité à offrir une formation toutes années confondues, mais notamment en Licence et Master, singulière et de qualité. Le présent dossier factuel et ponctuel met en lumière certaines articulations de son programme pédagogique mais il ne remplace pas le projet d'établissement 2019-2023 dont les cadres et formulations, notamment pour la section conservation-restauration, demeurent en effet structurants.

De fait, il s'agit de faire apparaître les cadres organisationnels de la communauté de l'ESAA et d'en proposer certains aménagements résultant de la présente concertation. Si cette structure collégiale existe bien puisqu'elle a par le passé mais aussi au cours de l'actuelle crise sanitaire montré sa capacité de fonctionner en assurant la continuité pédagogique, elle demande toutefois à être davantage explicitée, formalisée et rendue opératoire.

Le bon fonctionnement des instances (CA, CSP, Bureau des étudiant.e.s, réunions pédagogiques, réunions de coordinations, etc.) est la meilleure garantie d'une stabilité pérenne et de l'implication juste de l'ensemble de la communauté. C'est de l'activation durable de cette collégialité, en écho à une répartition pertinente des tâches, fonctions et responsabilités dans un organigramme cohérent que dépendra la capacité de l'ESAA à faire face à l'avenir.

Globalement, l'accompagnement a visé à formuler les éléments de réponse demandés à partir d'une consultation de l'ensemble de la communauté de l'école. La démarche permet d'établir les conditions d'applications internes de principes de fonctionnement durables résultant d'une mise en adéquation du collectif à son programme pédagogique, dans le cadre organisationnel le plus opérant possible, à mettre en application au plus tôt et pour certains dès avant la rentrée de l'année 2021-2022.

Il appartiendra au directeur de les valider dans un projet d'établissement réajusté. La présente synthèse n'est pas un constat d'état ; elle ouvre des possibles à partir du renforcement des dynamiques existantes, et l'identification de sources d'inspiration commune à l'ESAA d'aujourd'hui pour demain, au croisement de l'engagement de ses enseignants, de l'ouverture de ses étudiants et des exigences de ses tutelles. Le processus ainsi entamé demande à être poursuivi.

Ce présent document rend compte de ce travail qui est le reflet d'un travail en équipe qui permet d'énoncer certains principes structurants pouvant contribuer à la poursuite du chantier d'ajustement du dernier projet d'établissement.

Il me semble que la démarche entreprise n'aurait pu se faire sans une prise en main du destin de l'école par l'ensemble de la communauté à partir d'un examen constructif de son identité, de ses atouts autant que ses faiblesses.

Calendrier

28.05.2020

- Réception du questionnaire de la DGCA qui interroge le projet de l'ESAA

02.07.2020

- Journée de travail sur le projet de l'école

15.10.2020

- Début de la mission d'accompagnement de Bernard Müller

- Début du second confinement et fin des cours et réunions en présentiel

6.11.2020 – 20.11.2020

- Diffusion d'un questionnaire en direction des étudiants « L'ESAA se reconfine ».

4.11.2020

Séance de travail collectif : Préparation des élections du CSP+ présentation mission d'accompagnement.

09.11.2020

- Diffusion d'un questionnaire en direction des enseignants : 7 questions en écho à celle de la DGCA

23.11.2020

- Réactivation du bureau des étudiants

24.11.2020

- 16 répondants au questionnaire proposé dans le cadre de la mission d'accréditation.

26.11.2020

- Séance de travail de l'équipe enseignante et constitution de 8 groupes de travail

19.11.2020

Réunion avec les élus du CA

30.11.2020

- Élection du CSP
- Réunion avec les élus du CA

09.12.2020

- 1^{ère} réunion du CSP constitué
- Séance de travail de l'équipe enseignante et constitution de 8 groupes de travail

11.12.2020

- Réunion du CA
- Présentation au CA de l'état d'avancement du dossier d'accréditation

15.12.2020

- Réunion plénière : « débat autour du dossier d'accréditation »

23.12.2020

- Diffusion d'un questionnaire en direction des étudiants réalisé par les délégués étudiants du CSP
(Résultats attendus courant janvier 2021)

06.01.2021

- Réunion du CSP pour validation de la démarche présentée dans le présent dossier.

Semaine du 10.01.2021

- Consultation du CA pour validation de la démarche présentée dans le présent dossier.

20.01.2020

- Diffusion d'un questionnaire sur le devenir professionnel des anciens étudiants de l'ESAA. (1 questionnaire par mention)

22.01.2021 remise du dossier à la DGCA

I. « Collégialité » : activation des cadres organisationnels

Le questionnaire de la DGCA du 28.05.2020 a déclenché un processus dynamique de la communauté de l'ESAA puis accompagné par la présente mission d'accompagnement.

« L'illisibilité » d'un projet pédagogique et scientifique considéré comme peu « concret » résulte de l'absence des concertations proposées en amont (période 2018-2020) par le directeur, nouvellement en place et qui aurait permis l'appropriation de ses principes et leur implémentation dans un projet d'établissement adopté de manière consensuelle par l'ensemble de la communauté.

Depuis la rentrée 2020, pour pallier ce manque, certains organes, procédures et méthodes de travail permettant la consultation et la représentation effectives de l'ensemble des communautés pédagogique, scientifique, administrative et étudiante ont été réactivés.

Parmi celles-ci la réactivation du CSP a d'emblée été considérée comme une force de proposition, de coordination et d'incarnation de la collégialité vitale pour répondre aux exigences organisationnelles du moment.

Des élections ont été organisées avec succès le 01.12.2020 et une première réunion du CSP s'est tenue le 09.12.2020. Cette séance consacrée à la rédaction des statuts du CSP (cf. projet de règlement transmis en annexe) a permis d'interroger sous un angle constructif l'ensemble de l'édifice de gouvernance de l'école.

Il a alors été rappelé que, par les expertises concertées, les membres élus contribuent aux réflexions relatives à cette instance : progressivité des enseignements, commission de passage du premier cycle au second, adossement à la recherche, question des mémoires, projets pédagogiques, workshops, partenariats, laboratoires de recherche etc. Il a été évoqué de faire évoluer le rôle du CSP vers une instance plus opérationnelle et qu'il devienne un espace de concertation dont le travail soit davantage pris en compte dans les décisions qui engagent le sens et l'avenir de l'établissement : relations création / restauration, place accordée aux ateliers publics, recrutements, etc., comme cela a été stipulé dans l'avant-projet des statuts.

Le constat de la nécessaire remobilisation du CSP va de pair avec la réactivation d'un ensemble d'autres réunions notamment les réunions pédagogiques, les réunions d'harmonisation de bilan et les réunions de coordination. Il s'agit par-là de se doter d'espaces de concertation interne permettant la mise en convergence des moyens de la mise en application du programme pédagogique.

Les réunions pédagogiques ont vocation à organiser la vie et le cadre pédagogique du programme, la mise en œuvre du programme (calendrier/progressivité de l'enseignement, réunions d'harmonisations bilans, programmes, préparation diplômes et bilans, préparation année scolaire, bilan semestriel et d'harmonisation, bilan de l'année et préfiguration année à venir, réunion des coordinateurs. Les réunions des coordinateurs ont vocation à anticiper les échéances : bilan et calendrier semestriel et à ajuster le programme pédagogique en fonction des circonstances de mise en application, réunions intra et inter-mentions, réunions de coordination etc.).

Réintroduire le point de vue des étudiants au cœur de la communauté de l'ESAA

Nous parlons depuis une école supérieure d'art qui compte à ce jour 125 inscrits (2020-2021, en progression) et il n'est inintéressant de débiter ce document qui fait office de rapport de mission en essayant d'adopter un instant le point de vue des étudiants et d'identifier à partir de cette position les difficultés qu'ils rencontrent, de les analyser et de proposer des solutions applicables.

Conscients de cette responsabilité pédagogique globale, notre responsabilité de pédagogue nous pousse à nous demander avec insistance si les étudiants sont correctement accompagnés dans

leur parcours d'études et s'ils sont bien informés des cadres de l'offre de formation qui leur est proposée ?

Ont-ils la possibilité de faire entendre leurs questions et des espaces d'échange avec l'équipe enseignante ? Existement-ils pour faire correspondre les attentes des uns aux attendus des autres ?

Des dispositifs sont-ils mis en place afin d'entendre la spécificité de leur situation et pour l'intégrer au programme général ?

Il apparaît, et ce constat n'est pas spécifique à l'ESAA, que la prise en compte de la parole étudiante dans les instances CA, CSP, etc., ne répond pas entièrement à leur demande de participation. Ce hiatus invite à réinterroger la nécessité d'implication citoyenne d'étudiants adultes et d'en proposer de nouvelles modalités pratiques parmi lesquelles la représentativité ne suffit plus. Ce point mérite une réflexion nationale voire européenne quant à l'évaluation de certains rouages démocratiques à la lumière des conséquences politiques du changement social.

Surtout : en quoi les dispositifs, mécanismes et écoutes en place permettent-ils de répondre à cette attente pédagogique globale qui est la raison d'être de leur présence à l'ESAA ?

Afin de garder cette urgence à l'esprit dans ces temps rendus confus par la crise sanitaire, une enquête sur les conditions d'étude et de vie des étudiantes et étudiants a été conçue dans le cadre de la présente mission le 29.10.2020 le jour de l'annonce d'un nouveau confinement. Elle visait à mieux identifier, comprendre et prendre la mesure des difficultés rencontrées, et à penser des réponses. Ce premier volet sera bientôt suivi d'un second questionnaire conçu et analysé par un groupe d'étudiants (dont la représentante des étudiantes élue au CSP et sa suppléante) dont les résultats seront présentés à la communauté de l'ESAA fin février/début mars 2021 (voir annexes : questionnaire).

Il est trop tôt pour en faire le bilan. Il apparaît néanmoins déjà que l'attente des étudiants de l'ESAA est bien entendu d'obtenir dans le cadre d'un diplôme reconnu des connaissances et savoir-faire leur permettant de s'inscrire dans un cheminement professionnel ou une carrière artistique, ils n'en attendent pas moins une ouverture pédagogique qui les aide à se situer dans le monde et à embrasser plus largement les métiers des arts et de la culture qui est la direction réelle qu'emprunte leur devenir professionnel pour une grande partie d'entre eux.

Cela est particulièrement vrai pour les L1 qui viennent de passer leur baccalauréat et qui n'ont encore qu'une vision très floue de leur avenir professionnel. Cela reste vrai pour les années suivantes dans un contexte économique fluctuant dans lequel il n'est possible de s'épanouir que si l'étudiant est capable de s'adapter au changement.

Un questionnaire destiné à saisir plus précisément le devenir professionnels des étudiants passés à l'ESAA au cours des 7 dernières années a été élaboré par un groupe d'enseignants (cf. annexe questionnaire). Il sera diffusé en début d'année et analysé au premier trimestre 2021.

Nous savons toutefois déjà qu'il est ainsi attendu par les étudiants qu'une école d'art propose une offre de formation en cohérence avec les conditions réelles du marché professionnel, mais aussi un accompagnement pédagogique plus général qui permettent non seulement de les préparer à une variété élargie de métiers autour de l'art, mais aussi à la vie en général.

Il convient ainsi de mettre en œuvre un programme pédagogique qui développe une culture générale, à partir des enjeux de la création et de la conservation-restauration tout en balisant un spectre large de devenirs professionnels (du statut d'artiste, à l'enseignement, à la régie d'œuvres, commissariat d'exposition, aux métiers associatifs ou même à la composition d'itinéraires inédits). Cet appétit pour le monde doit aussi être nourri et le renforcement de la participation des étudiants à la vie de l'école par l'activation des instances prévues, ou l'implémentation d'autres structures, doit à cet égard jouer un rôle important.

Il se trouve que la complémentarité des deux options permet de préciser de problématiser cette exigence car elle invite à associer la prise de risque artistique à la méthode scientifique de la conservation-restauration.

Conclusion (I.) :

La tenue régulière des réunions des instances pédagogiques, avec une participation active des étudiants et une modération collégiale à même de faire émerger un consensus permet de répondre à la routine mais aussi de faire progressivement apparaître les principes d'un projet pédagogique de l'ESAA qui s'appuient sur les compétences des enseignants.

Les échanges recueillis auprès de la communauté enseignante et des étudiants (au cours d'entretiens ou de questionnaires) font apparaître une demande en formation pour le renforcement logistique de la coordination pédagogique, notamment pour améliorer l'accompagnement pédagogique des étudiants, aide à la gestion des contenus, archivage interne, logiciels pour emploi du temps, veille scientifique (appels d'offre, stages, etc.) et animation de réunions. La création d'un poste d'assistant par une redistribution des tâches à l'intérieur de l'équipe administrative et technique pourrait également être envisagée.

Principes à mettre en œuvre :

Réactivation du CSP et tenue des réunions pédagogiques

Définition et respect du planning des réunions

Préparation, coordination et animations de réunions consultatives ou décisionnelles

Formation à l'animation des réunions (en pointant les embryons de conflit dès qu'ils apparaissent pour les désamorcer, et en restant attentif aux antagonismes existants entre les personnes).

Mise en place de l'évaluation des risques psychosociaux par le Centre de gestion du Vaucluse en 2021

Formation à la coordination pédagogique

[Cf. annexes PARTIE I](#)

II/ « Performances, Peinture/sculpture et dynamiques patrimoniales »

Un projet pédagogique transversal et progressif conjuguant création et conservation-restauration

Les plateformes telles qu'envisagées à la fois comme outil de pédagogie transversale sont conçues pour permettre, à partir de la définition des fonctionnements, des attendus, des axes de recherches dans lesquels ils s'inscrivent (ou qu'ils ouvrent), de leurs implications dans les directions de mémoires et de projets de définir les enjeux et les contours de la progressivité à partir de pré-requis qui contribueront à :

1. la remise en place (urgente) de la commission de passage en second cycle et l'amélioration des orientations des étudiants ;
2. l'établissement de critère de choix plus précis sur les commissions d'équivalences ;
3. l'ajustement, avec comme horizon les Plateformes (voir ci-dessous), des attendus et pré-requis par année, par enseignements et en déterminer une partie des fondamentaux.

Ce cap retrouvé permet de définir les exigences et le rythme de la progressivité de l'enseignement qui sera évalué d'une année à l'autre par des étapes pédagogiques validées au cours de réunions actées.

La chronologie sur laquelle s'ouvre cette concertation permettra de structurer le programme pédagogique à reverser au projet d'établissement.

1) Retour du tronc commun

A ce jour, les échanges expriment un consensus quant à considérer la double mention création et conservation-restauration comme substantielle à l'identité de l'ESAA et à son développement.

Le rejet franc par le corps enseignant dans son ensemble des cloisonnements entre les mentions création et conservation-restauration ouvre la voie à la mise en lumière de questionnements partagés permettant littéralement de conjuguer ces deux mentions.

Ce double engagement doit se traduire par la réintroduction d'un tronc commun dès septembre 2021 réunissant les mentions création et conservation-restauration en première année puis par l'aménagement de passerelles faisant écho à des questionnements transversaux identifiés notamment au cours des réunions pédagogiques.

2) Transversalités

La singularité de la double mention création et conservation-restauration de l'ESAA impose une réflexion spécifique permettant l'implémentation de questionnements transversaux non seulement à tous les niveaux de l'offre de formation mais aussi dans son fonctionnement de manière à créer des espaces d'échanges pédagogiques permettant la mise en lumière de questionnements partagés qui doivent trouver leur place dans l'offre de formation.

Le socle partagé de la performance

Les discussions font apparaître l'atout d'un socle thématique commun dont les mots-clés traversent les mentions : Performance, *reenactment*/reconstitutions historiques, agencements/agentivité/agency, temporalités, dispositifs, processus, théâtre, décors, costumes, accessoires, scénographies, lumières, rituels, cérémonies, scènes et mises en scène patrimoniales, archives, processus, numérique etc. autour de lieux et de non-lieux tels que théâtres, musées, collections ethnographiques, galeries, espaces publics ou site numériques etc.

Il s'agit de « faire travailler » ces notions par la multiplication des fenêtres transversales qui traversent toute la structure de l'offre de formation en annonçant une conception spécifique de la

recherche en art s'inscrivant dans la durée du cursus, distincte des approches universitaires, et développant son propre régime épistémologique.

Cette préoccupation très ancienne à l'ESAA rejoint sur certains points celle de la « recherche-crédation » qui pourrait s'avérer être un levier pour de nombreuses collaborations nationales et internationales à venir, avec des universités autant que des écoles d'art ou des personnalités artistiques ou de la recherche.

Un engagement patrimonial local renforcé

Dans cette perspective plusieurs propositions concrètes et à acter dès ce début d'année 2021 ont émergées :

- implémentation pour l'ensemble pour les étudiants d'un stage dans un lieu patrimonial d'Avignon en partenariat avec les musées de la ville.
- Mise en œuvre d'un partenariat durable avec le festival d'Avignon
- Multiplication des interventions d'universitaires et pourquoi pas interventions d'un historien de l'art spécialiste d'Avignon.

L'enquête comme méthode

Historiquement, la notion d'enquête est un axe que se partagent les mentions création et conservation-restauration. À l'ESAA, la conservation-restauration n'est pas conçue selon une primauté accordée aux sciences exactes sous l'emprise d'une vision scientifique, comme le laisse entendre la figure du conservateur- restaurateur en blouse blanche, mais à partir de l'interaction enquête-pratique manuelle, qui est la pierre angulaire d'une pédagogie de la transmission culturelle. L'exercice de la conservation-restauration consiste ainsi en une enquête rigoureuse à la fois matérielle et socio-historique, subordonnée à une réflexion critique susceptible de corrélérer les dimensions plurielles de tout artefact culturel pour décider et assurer ensuite la réalisation de traitements appropriés en vertu d'une déontologie dont les principes sont éminemment logiques et ses référents d'ordre scientifique, technologique et technique.

En plus des apports donnés par la sociologie et l'histoire, les méthodes de l'enquête de type pragmatique et documentaire de l'anthropologie telle que l'*observation participante* ou l'*approche holistique* peuvent être mobilisées pour l'étude d'œuvres d'art contemporain. Cette approche permet de révéler ce que les biens culturels doivent à des conditions sociales ou historiques indissociables de leur contexte de production et/ou de réception ainsi qu'à des conditions situées de fonctionnement ou d'usage de ce bien dans des temporalités et spatialités différentes. Cette distance épistémologique et interdisciplinaire permet à l'étudiant de conservation- restauration de questionner et d'analyser les informations récoltées dans la perspective d'une proposition de son action future. Il ne doit pas prendre pour acquis les idées et conclusions produites par des prédécesseurs, ni considérer les catégories ordinaires auxquelles les biens culturels sont rapportés comme prémisses, tout en étant capable de remettre en question ce qu'il croit savoir de son sujet » (Extrait du projet d'établissement « L'ESAA – Ecole-monde(s) », page 28).

L'art en contextes

Cette préoccupation réflexive sur les ressorts sociaux de l'art n'est pas étrangère non plus à la mention création dont les enseignements interrogent aussi la recherche en art par exemple sous l'angle de la « rencontre » comme dans le cours de philosophie de l'art de Cyril Jarton qui « à travers l'expérience de la réduction phénoménologique – ce que Husserl appelle « epochè » - demande à l'étudiant de trouver le cheminement à travers lequel il rencontre l'objet de sa recherche, le situe dans un horizon, lui attribue du sens en procédant d'une enquête de terrain (cf. fiche de cours M2 : trois approches pour une méthodologie de la recherche en art : l'enquête phénoménologique (Edmond Husserl), la philosophie du terrain).

Ainsi à partir de questionnements spécifiques ici esquissés, imbriqués à nos pratiques et à notre position d'école d'art (différente de l'université, sans exclure les collaborations), il s'agit de faire apparaître des axes de recherches qui prennent forme dans des projets articulant un questionnement théorique interdisciplinaire et des réalisations plastiques en collaboration des institutions, chercheurs et artistes reconnus dans les domaines concernés.

La performance en dispositifs

La performance - avec les thèmes connexes « reenactment », « action », « arts de la scène » - constitue un axe fort dans l'identité de l'école, sa situation à Avignon (Festival, Hivernales) et sa singularité par rapport aux autres écoles.

C'est pourquoi, la recherche proprement dite pourrait pour la mention art – et avec des transversalités avec la conservation-restauration sur la question du *reenactment* – s'adosser fortement à cette pratique, s'appuyant sur les savoirs présents, un laboratoire (à créer), des projets de recherches (à poursuivre), un DSRA (reconnu par le Ministère mais non financé en 2020) positionné sur la performance et les arts de la scène (à poursuivre?), une 6ème année (post diplôme à créer avec Objets-Dispositifs ?).

Cette recherche s'articule avec l'ensemble des enseignements, notamment par le biais des plateformes et des workshops. Structures associées par le passé : Centre Pompidou (Michel Gauthier conservateur), Générateur (Festival Frasnq, Gentilly), Ecole Supérieure d'art de Monaco (scénographie), Collection Lambert, Festival d'Avignon, université internationale de Shenyang. Ces partenariats sont réactivés en 2021. Il sera nécessaire d'en créer de nouveaux.

Dynamiques patrimoniales

La mention conservation-restauration s'inscrirait pleinement dans cet axe en développant une spécialité autour des objets à restaurer s'insérant dans des dispositifs performatifs en tous genres confondus, à l'instar d'objets cérémoniels ou rituels (souvent des objets des collections ethnographiques), costumes ou accessoires de théâtre, protocoles de performance en art contemporain ou fabrication d'éléments pour les spectacles « à thèmes » ou « reconstitutions historique » et toutes formes de support relevant d'une mise en scène, de la performance ou du spectacle.

Cette singularité thématique ancrée dans le territoire et son histoire - notamment culturelle - appelle une forme de recherche pragmatique, un goût pour la pédagogie de projet, faisant la part belle à l'enquête dans tous ces états, et aux sciences humaines, notamment à l'histoire de l'art, de la philosophie, l'anthropologie, de l'épistémologie.

Cette forte exigence de circulation entre les disciplines jusqu'à gommer leurs frontières porte également en elle le désir de passer par l'art pour s'ouvrir au monde, ou d'ouvrir le monde en soi, par une offre en termes de culture générale, donnant ainsi aux étudiants les bases qui leur serviront dans leurs parcours professionnels et cheminements de vie quels qu'ils soient.

Il en découle une conception de la recherche spécifique et prometteuse que la double mention éclaire de manière originale et introduisant par exemple une réflexion sur la matérialité de l'art, mêmes dans ses formes les plus éphémères, par la valorisation du regard des sciences de la conservation.

Ainsi, depuis cette rentrée 2020 – la plateforme PAS – Parole/Action/Situation pose un nouveau cadre de recherche et d'expérimentation en performance associant plusieurs enseignants.

Il s'agit d'une proposition pédagogique interdisciplinaire et un espace de recherche nouveau créant une situation d'émulation entre les sciences humaines, les pratique plastiques et la conservation-restauration.

A travers un séminaire, des ateliers (journées d'études et d'expérimentation) et des projets, il s'agit d'ouvrir un espace commun (un plateau) où les pratiques performatives permettent d'articuler concrètement réflexion, expérience et travail de terrain.

Les dimensions du dire et du faire (J. Austin), de la parole et de l'acte, de l'articulation entre la théorie et la pratique sont directement au cœur de cette plate-forme. Elle permet aux étudiants d'ouvrir leur propre démarche à une situation de recherche incarnée et située telle qu'elle peut spécifiquement prendre forme dans une Ecole Supérieure d'art.

Questionnant le fait plastique à partir de l'acte, du geste, du mouvement et de l'ensemble des données hétérogènes permettant, selon la terminologie situationniste, de « créer une situation », cette plate-forme envisage avant tout la recherche comme une aventure donnant aussi bien lieu à des écrits (mémoires, articles, etc.) qu'à des réalisations artistiques.

3) Plateformes

Une autre manière de répondre à cette nécessité de transversalité imposée par la double inscription création et conservation-restauration procède de la mise en place de plateformes.

Un groupe de travail composé d'enseignants titulaires (création) ont ainsi depuis juillet 2020 travaillé à la formulation de deux plateformes qui structurent le second cycle en cohérence avec son socle thématique.

Il s'agit de la **plateforme « P.A.S. » (Performance, action, situation) et « O.D. » (Objet/dispositif).**

Ces plateformes reposent sur l'association de plusieurs enseignants et constituent en tant que telles des offres basées sur la transversalité des enseignements et des points de vue croisés.

Le CSP peut-être l'occasion d'échanger sur ces formes, de compléter, de préciser pour définir une approche commune.

Les plateformes concernent les étudiants de L3 et ceux de second cycle (M1, M2). Elles s'appuient sur les enseignements fondamentaux des années de licence 1 et 2.

La plateforme « P.A.S. » (Performance, action, situation)

La recherche en performance/art de la scène telle que projetée ici cohabiterait avec la forme "ARC" - ateliers de recherches et créations - envisagée par la plateforme objet/dispositif et avec les formes proposées en conservation-restauration.

Le principe est et a été d'inscrire un enseignement progressif de la performance d'abord sous forme de workshops (1ère année et 2ème année) puis sous forme d'une plateforme de recherche et d'expérimentation : « art-action-situation » (3ème année, second cycle) articulant un séminaire d'initiation à la recherche et un travail d'expérimentation qui se déploie autour de quatre axes principaux :

- Techniques du corps (terme emprunté à Marcel Mauss). Il s'agit ici de questionner et d'expérimenter des pratiques corporels dans le sens le plus général : formes de vies, cultures physiques, arts vivants et articulation avec les autres pratiques plastiques (dessin, photographie, cinéma...);
- Contextualisation et mise en perspective de la performance dans le champ de la philosophie, de l'anthropologie et de la théorie des arts ;

- Expérimentation : la modalité spécifique de cette discipline est d'aborder toute situation en tant qu'elle est le site possible d'une expérience (au sens défini par John Dewey) qui interroge et met en jeu les normes de l'action et du comportement ;

- Visiter/revisiter l'histoire de la performance et les œuvres participatives : les méthodes du *reenactment*, du remake ou du détournement ont été utilisées à l'ESAA pour expérimenter concrètement les Happenings, Events, Action et Performances « historiques ».

La plateforme « O.D. » (Objet/dispositif)

En écho à la plateforme P.AS., la plateforme Objet / Dispositif propose un programme de travail et recherche aux étudiants pour accompagner la ressaisie critique de leurs expérimentations et leur contextualisation.

Les étudiants s'engagent à participer au chantier proposé par les enseignants et acceptent de s'ouvrir aux propositions de travail sans à priori. Ces propositions doivent les mobiliser sur ce qui traverse, dans le champ de l'art, les enjeux particuliers aux pratiques produisant des objets tangibles « autonomes » : on pourra parler de dessin, peinture, sculpture, de photographie ou même de vidéo, soit d'objets par tradition attachés à l'exposition, aux lieux de la galerie ou du musée, avec toutes les variations et extrapolations permises quant à leur production comme leur mode de mise en circulation, et leurs frottements avec d'autres disciplines.

Au travers d'un programme structuré en modules d'enseignement, les étudiants travaillent à qualifier les modes de passage de l'atelier au domaine public, et les modalités plastiques, pratiques, esthétiques et politiques de ces passages. Leur travail est convoqué, et celui d'autres artistes choisis pour mobiliser leur attention.

4) Remise en place d'un laboratoire de recherche/réactivation du DSRA

Les échanges font apparaître l'importance d'une affirmation d'une recherche en et par l'art singulière, non académique, largement produite à partir des travaux des étudiants, et située dans un espace partagé entre les mentions création et conservation-restauration, déclinant « performance », « peinture/sculpture » et « dynamiques patrimoniales ».

Ce point impliquerait la réactivation du DSRA par le redéploiement d'un laboratoire de recherche et permettant de redévelopper des projets de recherche. Il s'agit d'une structure dont la réactivation permettra l'ouverture de nouvelles perspectives financières dans le cadre de nouveaux partenariats, notamment à l'échelle européenne.

3ème Cycle

Les étudiants inscrits en DSRA performance et pratiques scéniques ont développé pendant 3 ans un travail de création qui s'articule autour de leur sujet de recherche, accepté préalablement par une commission et donnant lieu à un écrit.

Pendant la formation, les étudiants participent à un séminaire mensuel d'une demi-journée, aux workshops et doivent justifier chaque année de la participation à des colloques, publications, expositions et événements liés à leur recherche. Leurs publications contribuent activement à la connaissance et au renouvellement des formes et des réflexions liées à la performance. Un outil de diffusion possible est la revue numérique « Recherche en performance » dont nous avons publié un premier (et unique numéro) en 2017.

Soutenance 2020.

Julie Larouer : création d'une notation pour la performance (une écriture de la performance sous forme de notations graphiques). Eve Woda : la méthode phénoménologique en tant que base de création et d'analyse de la performance. Xiaoxin Gui, une méthode d'enseignement de la performance articulant les approches européennes et chinoises. Un troisième candidat, Boris

Krommendijk, n'a pu soutenir cette année pour raisons médicales : sa recherche porte sur la performance et le documentaire (cinéma documentaire, danse, théâtre documentaire).

Prospective

Le DSRA peut jouer un rôle pivot dans le développement de la recherche à Avignon et se consolider avec de soutien du Ministère de la Culture (financement du DSRA, financement et création d'une unité de recherche en performance) et permettre d'introduire au minimum deux nouveaux candidats en 2021 (une candidate, Hortense Pley, c'est déjà manifestée, ainsi que Neven Allanic artiste installé à Leipzig et Aurélien Freitas actuellement en thèse d'ethnoscénologie à Paris qui souhaite réaliser une recherche orientée sur la performance telle que proposée à l'ESAA).

Bien que le travail de l'ESAA en performance soit très présent dans ces projets aussi bien sur le territoire avignonnais que dans les institutions nationales, il est paradoxalement peu connu au sein de notre territoire.

En octobre 2020, la présentation des soutenances de DSRA (voir rapport de soutenance en annexe) dans des lieux publics, a permis de nombreuses rencontres avec les institutions (Petit Palais, Ardenome) et le public avignonnais.

Il faudrait en ce sens, mettre en évidence et activer nos nombreux points de raccord avec les Hivernales, le Festival d'Avignon et l'environnement urbain et péri-urbain comme ce fut le cas avec le projet Saint Chamand.

Les partenariats et moyens de communication de l'ESAA actuellement sont à développer pour permettre de diffuser les projets et de partager la recherche avec les autres écoles d'art et université françaises et internationales.

Au moins 4 projets de recherches sont en cours :

a) Un partenariat et la création d'un laboratoire de recherche en **collaboration avec l'université internationale de Shenyang** sur la base des échanges déjà engagés depuis 2016.

b) Un projet de recherche (sur 3 ans) : **Territorialité et Déterritorialisation : la géographie à l'épreuve de la performance** (énoncé à préciser).

Ce projet de recherche et d'expérimentation nomade sera lancé à la rentrée 2021 à partir d'un workshop structuré autour de la ligne TGV Marseille-Avignon-Francfort. Il s'agira d'articuler des espaces, des activités de terrain (ici entre la France et l'Allemagne) et une relecture des textes de l'Ecole de Francfort dont certains membres empruntèrent ce trajet pour échapper à la censure nazie qui s'abattait sur l'Allemagne à la fin des années 1930. Basée à la fois sur un travail historique, philologique et artistique, la forme à rechercher est celle d'un cycle de performances se déroulant dans le train ou pour les usagers de la ligne Avignon-Francfort qui est une ligne TGV directe. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cet itinéraire dans l'autre sens, après identification des étapes clés d'un parcours qui est aussi celui d'une histoire européenne, chacune des stations représentant une occasion de partenariat. Au bout, contact a été pris avec la Städelschule une école d'art supérieure établie à Francfort-sur-le-Main et donc les préoccupations pédagogiques et artistiques rejoignent celles de l'ESAA. Ce projet pourrait bénéficier de financements ERASMUS.

c) **Des projets transversaux avec les conservateurs-restaurateurs sur la question du reenactment.**

L'affirmation d'un pôle « performance / dispositif / patrimoine » pousse à la mise en place d'un partenariat de plusieurs années (en guise de habituelles conventions ponctuelles). L'un des axes soulevés est celui de la reconstitution historique tel qu'il apparaît tant dans les spectacles historiques (La forteresse des Baux de Provence, Alésia: aux origines de la France ou Les fastes du Puy du Fou, la reconstitution de batailles napoléoniennes, etc.) mais aussi dans le reenactment entendu comme genre de performance, que ce soit la remise en scène du « désir attrapé par la queue » de Picasso par Jean-Jacques Lebel à Saint-Tropez en juillet 1967 ou encore les recherches de Morad

Montazami sur « The Battle of Orgreave » qui est une performance qui reconstitue minutieusement en 2001 la grève des mineurs au Royaume-uni de 1984, alors violemment réprimée par le gouvernement Thatcher (Exemple : <https://journals.openedition.org/imagesrevues/334>). Il s'agit autant de cas d'école dont les enjeux sont communs à la restauration et la conservation-restauration (costumes, décors, accessoires, archéologie du théâtre). Cette branche ouvre aussi des perspectives professionnelles spécifiques.

d) « Monument Deleuze, 20 ans », Thomas Hirschhorn

L'exposition « Monument Deleuze, 20 ans » est à Saint-Chamand (Avignon) du 4 avril au 31 mai 2021. Organisée par Pascal Keiser, directeur de La Manufacture (Avignon), en étroite collaboration avec Thomas Hirschhorn, cette exposition revient sur « l'aventure de Monument Deleuze en 2000, à partir de nombreuses archives, lettres photos et vidéos que l'artiste a gardées et documentées précieusement dans son atelier d'Aubervilliers, qui seront pour la première fois regroupées dans une exposition rétrospective » (voir dossier). L'ESAA souhaite apporter sa contribution à ce projet qui s'inscrit à plusieurs égards dans sa mission, notamment en raison du souhait de Thomas Hirschhorn de saisir l'impact de ce projet aujourd'hui par les moyens d'une enquête anthropologique procédant d'une démarche artistique. Il a ainsi été proposé à plusieurs étudiants répartis dans plusieurs classes de former un groupe chargé d'une enquête sur les traces laissées par ce projet à partir du quartier de Champfleury où il a eu lieu, en posant ainsi la question de sa transmission et de sa mise en récit (par les divers publics qui se souviennent autant que par les institutions). Outre les traces mnésiques laissées par une action éphémère, on abordera aussi les questions de conservation-restauration que soulèvent ce type d'œuvre. Cette démarche relève d'une méthodologie d'enquête proche de la pédagogie de projet/pédagogie, de l'expérience et de la recherche-crédation qui est aussi celle que favorise l'ESAA.

Il est en outre proposé aux étudiants de faire des stages en amont ou au cours de l'exposition d'ici le 31 mai 2021.

e) Programme de recherche ESAD-TPM Pay.S.A.G.E.

(Paysages :Sciences :Arts :Géopoétique :Ecologie)

Ce programme mené par le Bureau des Paysages en mouvements : Ecostudies / Ecostories sur le thème des zones situées entre terre et mer, entre les différents « mondes » du vivant ? « Quelles narrations spéculatives, quelles fictions transmédia pourraient investir le champ de la recherche et de la recherche-action pour envisager et créer de nouveaux concepts de coexistence, d'interaction et de collaboration, de cohabitation, de biocoenosis ou biocénose ? ». Cette démarche interdisciplinaire propose d'envisager la mise en oeuvre de nouvelles méthodologies et concepts à la croisée du sensible, de l'art et de l'écologie. Ce projet explore les frontières, frictions et tensions entre conservation, restauration et création, impliquant une réflexion partagée avec les acteurs vivant sur des territoires sensibles ou résilients, entre espaces habités, mer et forêts, forêts et jardins, terrestres ou sous-marins.

Ce projet est porté par l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée. Il se propose la mise en réseau multi-acteurs ayant pour but de partager une vision commune, d'impulser, d'accompagner et de fédérer des initiatives : expositions, installations, performances, workshop, résidences, événements etc. mais aussi de souligner la capacité de concertation des acteurs de terrain, de valoriser la richesse de leurs propositions artistiques, de construire un nouvel imaginaire territorial et de nouvelles circulations dans une notion dynamique de paysage.

Il est issu d'une collaboration transversale entre enseignants, artistes et théoriciens de l'ESAD-TPM, de l'Université de Toulon, Laboratoire Babel, de l'ENSP Versailles Marseille, de l'ESAA d'Avignon, de l'Université de Paris I, de l'Université de Cergy-Pontoise et d'AMU, entre autres. A l'ESAA, Marc Maire et Bernard Müller proposent ce projet aux étudiants de l'ESAA (M1 mais sans doute aussi L3) qui débouche sur un workshop en Camargue dans la semaine prévue sur le calendrier de l'ESAA entre le 17 et le 21 mai 2021.

En amont, nous voudrions aussi encourager une réflexion transversale autour de la question des "Ecostudies / Ecostories" dans le delta du Rhône. Il s'agit d'aborder la manière dont

l'urgence climatique pousse à inventer de nouvelles socialités dans lesquelles l'art à son rôle à jouer.

5) Le renforcement du pôle sciences de l'art et de la conservation-restauration

L'ESAA dispose d'une convention de collaboration avec Avignon université et des pays de Vaucluse sur les travaux de recherche en milieu artistique. Cette convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre l'UA et la EPCC-ESAA dans le domaine suivant :

Cette collaboration vise notamment à :

- accueillir au sein du laboratoire des étudiants de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon en 1^{er} cycle en L3 et 2^{ème} cycle en M1 et M2 des mentions conservation-restauration et création ;
- familiariser les étudiants en L3 et 2^{ème} cycle de la mention Conservation Restauration aux techniques d'analyses chimiques par le biais d'enseignements pratiques et de travaux de recherche ;
- développer des projets de recherche communs et innovation dans le cadre de la création contemporaine en lien avec les acteurs de la Région ;
- valoriser ces dits projets de recherche par le biais de communications scientifiques et autres voies de diffusion ;
- solliciter en tant que de besoin des aides aux financements des projets.

Les étudiants de l'ESAA en 1^{er} cycle (L3) et 2^{ème} cycle de la mention Conservation-Restauration pourront notamment effectuer des analyses chimiques et physico-chimiques au sein du Laboratoire dans le cadre de leur parcours et de leurs projets.

En 2020, une convention d'accueil (chercheuse invitée, Salma Ghezal) signée avec Avignon université et des pays de Vaucluse précise par ailleurs un nouveau partenariat au titre de la recherche grâce à la présence d'un professeur spécialisé sur les questions des sciences de l'art et de la conservation.

Ainsi, le laboratoire IRPNC, IMBE UMR 7263 - CNRS de l'Université est spécialisé dans l'étude et la caractérisation de substances, notamment d'origine naturelle, employées en contexte artistique et archéologique.

Madame Ghezal, enseignante à l'ESAA est accueillie au sein de Avignon université et plus précisément par l'équipe de l'IRPNC de l'IMBE pour réaliser des travaux de recherche dans le cadre de projets de recherche établis par les deux parties et en lien avec la conservation-restauration des biens culturels.

Dans ce cadre, Avignon Université accepte l'accueil de Mme Ghezal, salariée de l'ESAA, dans ses locaux et plus spécifiquement dans ceux du Laboratoire IRPNC, IMBE, Avignon Université - UFR-ip STS, Campus Jean-Henri Fabre -Pôle Agro&Sciences, 301 rue Baruch de Spinoza -BP 21239, 84916 Avignon Cedex 9.

6) L'éducation artistique et culturelle : Les ateliers de pratique amateur appelés ateliers libres

En cohérence avec l'action de l'école, Les ateliers de pratique amateur (appelés ateliers libres) prônent le partage des savoirs et des créativité, selon une vision résolument sociale. L'ESAA s'engage envers les populations les plus vulnérables et les territoires prioritaires, au travers de partenariats avec les établissements scolaires, les centres sociaux et les associations, rendant accessible ce service de formation et de création artistique.

Depuis 2018, Les Ateliers libres sont en partenariat avec :

Le Totem, scène conventionnée d'intérêt national Art enfance jeunesse – Avignon (anciennement L'Éveil artistique - Maison du théâtre pour enfants) ;

L'AAFP (association d'Aide familiale populaire de Vaucluse) ;
Les Petits Pas (association d'assistantes maternelles des quartiers ouest d'Avignon) ;
Les Amis de Théodore (association enfance, art & handicap, Avignon) ;
Le Pôle ressource petite enfance « Le Petit Jardin » (association la Bourguette), Montfavet) ;
Collectif de soutien aux réfugiés du Vaucluse (Avignon) ;
L'Opéra d'Avignon ;
Le Centre social Espace pluriel la Rocade.

Les ateliers libres sont un atout pour l'ESAA. Il s'agit néanmoins pour l'heure de mieux définir la place des ateliers libres dans le projet pédagogique général, en relayant ses axes thématiques et les engagements des plateformes, et donnant aux étudiants, dont une partie non négligeable fera carrière dans l'enseignement, l'occasion d'expérimenter diverses situations pédagogiques en direction de publics divers, souvent des non-publics. L'exiguïté des locaux pousse toutefois à être vigilant sur les modalités de partage des espaces entre les enseignements de l'ESAA proprement dits et ceux des ateliers libres.

A noter que l'ESAA a été inscrite dans le pass culture 2021 pour ses ateliers de pratique amateur.

Conclusion (II.):

La concertation fait ici apparaître les trois notions clés que sont celles de « Performances », de la « peinture/sculpture » et « dynamiques patrimoniales » (à affiner).

Il s'agit de faire travailler ces trois notions dans un projet pédagogique conjuguant création et conservation-restauration) en multipliant les circulations entre ces mentions.

Il apparaît également clairement que les fondations de ce socle s'enracinent dans des dynamiques patrimoniales locales, en reflétant leurs logiques historiques, en résonance avec la Ville d'Avignon, et en s'appuyant sur les diverses formes d'art depuis un patrimoine ancien jusqu'aux aspects culturels d'une expansion culturelle récente.

Ce cadre thématique fait apparaître un terrain de recherche singulier et inexploré au point de rencontre de la recherche et de la création, qui oriente logiquement la recherche de partenaires à partir d'une réflexion de l'ancrage territorial de l'ESAA.

Principes à mettre en oeuvre :

Réactivation systématique des passerelles entre mentions : tronc commun, transversalités, progressivité facilitées et articulées par les plateformes.

Renforcement de l'enseignement du cinéma comme axe affirmé de transversalité.

Inscription patrimoniale dans la ville d'Avignon.

Recherche en art et par l'art singulière au croisement art / science.

Le renforcement de l'engagement patrimonial local pourrait dès à présent se traduire par :

- la recommandation pour l'ensemble des étudiants d'un stage dans un lieu patrimonial d'Avignon en partenariat avec les musées de la ville,
- la mise en œuvre d'un partenariat durable avec le festival d'Avignon et les musées de la ville,
- la multiplication d'interventions susceptibles de faire écho à l'histoire culturelle d'Avignon, hier et aujourd'hui, notamment dans ses transformations récentes.

[Cf.annexe Partie II](#)

III/ Un pilotage maîtrisé : Les ressources de l'établissement

La définition de lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines

L'établissement dispose de 29 ETP financés en 2020 (33 ETP au tableau des effectifs). L'ESAA dispose d'un organigramme qui a été validé en CT et qui est mis à jour chaque année en fonction des départs et des arrivées de personnel.

La Loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique a introduit les lignes directrices de gestion et a modifié les attributions des commissions administratives paritaires. Ces changements visent à passer d'une approche individuelle de la gestion des ressources humaines à une approche plus collective. Les LDG (lignes directrices de gestion) répondent également à un souci de transparence.

Elles sont de deux ordres :

- celles relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines (entrée en vigueur le 2 décembre 2019).
- celles relatives aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation de parcours (à compter du 1er janvier 2021).

Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme de l'ESAA ainsi que le bilan social 2019 ainsi que la première version des lignes directrices de gestion qui seront soumises au Comité technique (CT) du 20 janvier 2020.

Un des enjeux à venir en termes d'emplois c'est l'adéquation entre le profil des recrutements et celle d'un nouveau projet d'établissement à formaliser avant 2023.

Il s'agira alors de travailler sur une adéquation la plus juste possible entre les emplois, les profils de poste et le projet de développement de l'ESAA, en fonction de l'évolution du cadre budgétaire et de ses contraintes.

Pièces jointes :

-organigramme de l'ESAA,

-bilan social 2019,

-lignes directrices de gestion.

Tendre vers une administration plus agile et plus fluide

L'ESAA se dote actuellement d'outils modernes de gestion.

L'école a su ainsi mettre en place @ctes pour la transmission par voie numérique de ses actes, elle travaille en lien avec la trésorerie depuis 2020 à la transmission comptable dématérialisée et sécurise ainsi son fonctionnement juridique et financier.

Elle s'engage en 2021 à travailler sur la mise en place d'un nouveau logiciel pédagogique notamment avec la société indélébile ([GANESH | Logiciel en ligne de gestion de scolarité pour les établissements d'enseignement supérieur \(ganesh-education.com\)](http://ganesh-education.com)).

Cette proposition sera faite au Conseil d'administration en 2021 notamment dans le cadre des délibérations liées au budget.

Ce nouveau logiciel pédagogique va faciliter le travail des acteurs du pôle enseignement (responsable pédagogique, assistante du pôle enseignement, coordinatrice administrative, bibliothécaire, enseignants, intervenants extérieurs etc.), et permettre de partager des outils et des données entre les sites, créer des outils de partage de documents en ligne entre les différentes équipes, voire avec les étudiants.

Le développement du paiement en ligne pour toutes les inscriptions devra être réfléchi en lien avec la DGFIP et la trésorerie.

Perspectives financières de l'ESAA

La santé financière de l'ESAA est saine : l'ESAA n'est pas endettée et respecte chaque année les budgets annuels alloués par les tutelles.

Il est noté une section d'investissement relativement faible qui pourrait être consolidée par l'affectation de résultats et donc permettrait de consolider la capacité d'autofinancement de l'école. Le budget prévisionnel 2021 est un budget de consolidation :

Il s'élève à 1.826M€ en fonctionnement et à 26 000€ en investissement.

Les recettes proviennent principalement des subventions des deux tutelles de l'ESAA soit 92% des recettes.

BP recettes de fonct 2021			BP charges de fonct 2021		
	1.826 206€			1 826 206 €	
subvention Tutelles	1 698 912 €	93%	charges de fonctionnement	Montant BP 2021	répartition en %
autres dont frais d'inscriptions	127 294 €	7%	charges générales de fonctionnement	284 000 €	16%
actions entreprises pour diversifier les ressources			charges de personnel	1 502 189 €	82%
demandes de subventions notamment pour les ateliers libres dans le cadre de l'EAC			opération d'ordre de transfert entre sections	0 €	0,00%
taxe apprentissage (envoi 50 courriers aux plus grosses entreprises du Vaucluse)			autres charges de gestion courante	5 300 €	0,29%
pass culture			charges exceptionnelles	8 350 €	0,46%
			dotation aux amortissements	26 367 €	1%
			TOTAL	1 826 206 €	100%
débat à avoir sur les ressources et les tarifs des droits d'inscription			Cartographie financière des activités	BP 2021	
			Ateliers libres	9%	sera affirmée dans le cadre de la comptabilité analytique mise en
			Enseignement supérieur	91%	
BP recettes d'investissement 2021			BP charges d'investissement 2021		
recettes d'investissements	26 367 €		dotation aux amortissements	26 367 €	

56% des dépenses sont dédiés à la pédagogie et à la formation :

	Charges pédagogiques 2020 2021	Nota Bene réalisé Compte administratif 2019
Fournitures de petit équipement	9 000 €	20 259 €
livres disques	6 000 €	7 002 €
colloques et séminaires	5 000 €	1 838 €
transports collectifs (existence d'un autre compte transports aussi sur lequel on finance les dépenses individuelles pour les étudiants/profs/direction/intervenants)	6 000 €	2 572 €
bourses et prix	8 000 €	12 480 €
SOUS TOTAL	34 000 €	44 151 €
Salaires + charges (PEA/AEA et régisseur pédagogique et technique + bibliothécaire)	915 378 €	NR
honoraires intervenants enseignement supérieur	73 500 €	
SOUS TOTAL	988 878 €	NR
TOTAL DEPENSES BP pédagogiques	1 022 878 €	NR
nombre étudiants ESAA Cycle 2020-2021	125	106
Ratio dépenses pédagogiques/ étudiant	8 183 €	NR
	BP 2021	Nota Bene CA 2019
Charges prévisionnelles BP 2021	1 826 206 €	1 802 477
Charges prévisionnelles Ateliers libres	175 600 €	
Charges prévisionnelles Enseignement supérieur	1 650 606 €	
Nombre étudiants étudiants ESAA Cycle 2020-2021	125	106
Ratio dépense /étudiant	13 205 €	

Pour conforter l'équilibre budgétaire de l'établissement, les recettes propres devront être augmentées pour les années à venir.

L'ESAA devra développer des financements spécifiques (Europe, Etat, partenaires privés) pour la recherche et le développement international.

Lors des travaux entre enseignants dans le cadre du dossier d'accréditation, plusieurs pistes ont été envisagées sur ce développement de ressources :

- L'offre liée aux ateliers de pratique amateur ;
- L'offre liée à l'enseignement supérieur : La mise en place de prestations liées à la **VAE** qui sont prises en charge par Pôle Emploi, grâce à un financement spécifique pourraient notamment être envisagées ; la mise en place de master classes aussi.

L'ESAA mène actuellement une réflexion sur la possibilité d'adhérer à l'Admical ([Le Portail du mécénat | Admical](#)) ce qui permettrait d'avoir une approche plus professionnelle pour mettre en place du mécénat.

En 2020, elle a sollicité par courriel les 50 entreprises du Vaucluse ayant le plus fort chiffre d'affaires pour solliciter l'attribution de la taxe d'apprentissage. Cette dynamique sera relancée en 2021.

L'ESAA a aussi en 2020 pris contact avec la Fondation Culture et Diversité ([Fondation Culture & Diversité \(fondationcultureetdiversite.org\)](#)) pour développer des partenariats et faire soutenir son action en direction des publics plus fragilisés (65% des étudiants de l'école sont boursiers en 2021).

Enfin, l'ESAA s'est tournée vers la Commission européenne pour connaître les prochains plans de financement des programmes européens liées à la culture ([Financement en faveur de la culture | Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Dans l'hypothèse de diminution des contributions, les projets ne pourraient être réalisés dans son intégralité. Il serait nécessaire alors d'arbitrer entre différentes hypothèses au sein du CSP et du CA sur la possibilité :

- de diminuer ou supprimer certains volets du projet,
- de diminuer le nombre d'emplois dans l'établissement en augmentant le taux d'encadrement des étudiants, en suspendant le remplacement de postes d'enseignants suite à certains départs à la retraite et/ou en supprimant des postes occupés par des contractuels,
- d'arrêter certaines mises à disposition d'agents par les collectivités (personnel administratif et technique).

Il pourrait par ailleurs proposer aux services de l'Etat de signer avec l'Etat un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance (COP) dont vous trouverez le squelette en pièce jointe.

Pièces jointes :

CA 2018

CA 2019

BP 2020

BP 2021

Documents de travail sur un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat

[Cf. annexe Partie III](#)

Principes structurants généraux (I+II+III) qui émergent des travaux relatifs au dossier d'accréditation

La mission d'accompagnement vise à faire émerger **un ensemble de principes, fondamentaux et de cadres opératoires c'est-à-dire indiquer des actions précises à entreprendre.**

A visée pragmatique, les principes énoncés ici doivent servir d'aide à la décision, notamment quant à l'établissement des profils des nouveaux recrutements (corps enseignant, administration, direction), du choix des intervenants, de la signature de conventions, de l'organisation de workshops, le choix des apports techniques et de l'identification des transversalités possibles et nécessaire avec la mention restauration. Dans cette perspective, le rôle du CSP pourrait être amenée à jouer pleinement son rôle de force de proposition, et de caisse de résonance démocratique.

Principe 1 : renforcer la collégialité par la réactivation du CSP, la remise en route du bureau des étudiants ainsi que la réactivation des autres instances et espaces de décision et d'échange.

Principe 2 : impliquer davantage les étudiants dans la vie de l'ESAA. Il s'agit aussi d'un prérequis de la DGCA, à la fois dans sa dimension pédagogique que dans un souci de représentativité et d'esprit démocratique.

Principe 3 : intégrer au programme le patrimoine avignonnais (mentionné à la fois par les tutelles et les enseignants). Sa mise en œuvre implique des solutions concrètes : proposer systématiquement des stages sur site à Avignon en coopération étroite avec les musées d'Avignon, inviter des enseignants de l'université d'Avignon ou diverses interventions susceptibles de faire écho à l'histoire culturelle de la ville, aussi dans ses développements contemporains. Sa formalisation passe par des conventions.

Principe 4 : dépasser la dualité des mentions création et conservation-restauration par l'affirmation de la transversalité des enseignements par le rétablissement du tronc commun, mais aussi dans la mise en place de formats accessibles aux deux mentions, dans un souci de progressivité (exemples : les plateformes)

Principe 5 : Affirmer une recherche en et par l'art singulière, non académique, largement produite à partir des travaux des étudiants, et située dans un espace partagé entre les mentions création et conservation-restauration, déclinant « performance », « peinture/sculpture » et « dynamiques patrimoniales ».

Principe 6 : Réactivation du DSRA impliquant le redéploiement d'un laboratoire de recherche et permettant de redévelopper des projets de recherche. Il s'agit d'une structure dont la réactivation permettra l'ouverture de nouvelles perspectives financières dans le cadre de nouveaux partenariats, notamment à l'échelle européenne.

Principe 7 : Définir la place des ateliers de pratique amateur (ateliers libres) dans le projet pédagogique général, en relayant ses axes thématiques et les engagements des plateformes, et donnant aux étudiants, dont une partie non négligeable fera carrière dans l'enseignement, l'occasion d'expérimenter diverses situations pédagogiques en direction de publics divers et des publics empêchés.

Principe 8 : Proposer aux enseignants une formation continue, notamment quant aux méthodes de travail à distance, à l'utilisation des outils informatiques et aux méthodes pédagogiques et de recherche en art et par l'art.

Conclusion

S'il s'agissait de faire apparaître les cadres organisationnels d'un collectif, nous pouvons aujourd'hui prétendre que cet objectif a été atteint, et cela malgré un contexte si spécifique d'état d'urgence national et d'absence de direction depuis plusieurs semaines.

Malgré cette situation, l'ESAA s'est montrée capable de remplir sa mission et de garantir une continuité pédagogique. Soucieux d'empêcher qu'à l'impact que la crise sanitaire ne viennent s'ajouter les débats internes à l'école, l'équipe administrative et technique a redoublé d'énergie pour se tenir aux côtés des étudiants. Les équipes ont su répondre avec intelligence à une situation dont la complexité va bien au-delà de l'ESAA (dans le cadre de la crise sanitaire actuelle) en floutant quantité de repères rendant de plus en plus difficile de se projeter professionnellement dans un monde perturbé.

A cet égard, bien qu'encore imparfait, le présent document devrait permettre de guider sur les prochaines étapes à suivre pour poursuivre la restructuration de l'ESAA et ainsi rassurer quant au fonctionnement de cette école d'art et de sa capacité minimale à offrir une formation de qualité toutes années confondues, notamment en Licence et Master de qualité.

Toutefois, comme cela déjà été précisé, il s'agit ici d'un dossier factuel et ponctuel qui met en lumière les articulations de son programme pédagogique mais il ne remplace pas le projet d'établissement.

La présente mission d'accompagnement permet d'établir les conditions d'applications de principes de fonctionnement durables résultant d'une mise en adéquation du collectif à son programme pédagogique, dans le cadre organisationnel le plus opérant possible, à mettre en application au plus tôt et pour certains dès avant la rentrée de l'année 2021-2021.

Il appartiendra au directeur de les valider dans un projet d'établissement réajusté selon un calendrier à établir dans la foulée de la présente démarche collective.

En cas d'absence prolongée du directeur, les échanges ont pu montrer que le CSP aujourd'hui réactivé pourrait si nécessaire jouer un rôle de transition afin de garantir le maintien de la mission pédagogique de l'école d'art.

Il est important de conclure que nombre de principes structurants rappelés ici au cours des échanges de cette concertation sont identifiés par la communauté enseignante comme étant le résultat d'une démarche entreprise par la direction actuelle et en grande partie demeurée incomprise : démantèlement de l'année commune (art/restauration), des Pôles, de PAMAL, des DSRA, qui sont autant de causes expliquant un blocage, ayant rompu l'adéquation entre les enseignements et le projet d'établissement (rendant ainsi ce dernier illisible) dont nous disposons aujourd'hui des outils de déblocage. Il s'agit précisément de l'objectif à atteindre par la présente concertation qui s'ouvre donc sur un possible.

Ainsi, dès le premier trimestre 2021, les prochaines réunions du CSP permettront de faire émerger des maquettes pédagogiques claires dans le cadre d'un calendrier dont les étapes permettront de définir les modalités pratiques (progressivité, transversalités, insertion professionnelle, passerelles, coopérations) mettront en application les principes relevés au cours de cette concertation.

ANNEXES

Echanges avec les tutelles

Courriers de la DGCA d 28.05.2020 puis du 23.07.2020,

Réponse de l'ESAA du 15.05.2020 en réponse au courrier du 28.05.2020,

Document présentant la présente mission d'accompagnement (15.10.2020-18.01.2021)

L'ESAA

Projet établissement ESAA école-monde(s), 2019-2023

Livret 2020-2021

Présentation détaillée de l'équipe administrative, technique et enseignante

Historique et développements de la plateforme PAS

Historique et développements de la plateforme OD

Conventions et partenariats

Rapport d'activité 2020

Plan de formation 2021

Politique sociale de l'ESAA

Contrat d'objectifs et de performance (C.O.P.)

CA 2018

CA 2019

BP 2020

BP 2021

Documents de travail sur un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat

Questionnaires

Questionnaire aux étudiants : « L'ESA d'Avignon se reconfine (sondage flash sur la situation étudiante) » diffusé le 30.10.2020 au lendemain de l'annonce du deuxième confinement

Questionnaire aux enseignants

Questionnaire sur le devenir professionnel (étudiants) : « Votre devenir professionnel après l'ESA d'Avignon » (diffusion prévue en janvier 2020).

Verbatim :

Notes de la séance du 2 juillet 2020 complétées par les propositions des enseignants constitués en groupes de travail durant la présente concertation 15.10.2020-18.01.2021.

Réponses au questionnaire aux étudiants : « L'ESA d'Avignon se reconfine (sondage flash sur la situation étudiante) » diffusé le 30.10.2020 au lendemain de l'annonce du deuxième confinement

Compte-rendu et rapports

Compte-rendu des réunions, CA, CSP

Rapport de soutenance DSRA

